



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Garanties obsèques



Franchir le cap

Document non contractuel à caractère publicitaire

Bénéficiaire de notre expertise

Notre société évolue rapidement avec la modification de la cellule familiale, l'allongement de la durée de vie...

Exprimer ses volontés et prévoir le financement de ses obsèques répond aujourd'hui à un choix de liberté et d'indépendance.

C'est pourquoi, en choisissant nos garanties obsèques, vous libérez vos proches des soucis de financement mais aussi de l'organisation et des démarches administratives.

Le (les) bénéficiaire(s) du capital décès doit (doivent) obligatoirement utiliser cette somme, à concurrence du coût des obsèques, pour le financement de celles-ci.

Par ailleurs, le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais prévisibles d'obsèques.

Reposez-vous sur l'expérience et l'expertise d'AG2R LA MONDIALE

Vous faites le choix d'un partenaire sûr, qui œuvre depuis plus de 70 ans dans les domaines de la retraite et de la prévoyance.

Si nos clients nous font confiance pour leurs contrats Obsèques, ce n'est pas par hasard. Avantages financiers et rigueur de l'organisation des obsèques grâce à l'expertise de notre partenaire « Le Choix Funéraire » y sont pour beaucoup.

Chiffres clés

661 136 décès par an en France métropolitaine.

Source : INSEE 2021

73 % des décès ont lieu à l'hôpital ou dans un EHPAD.

Source : INSEE 2016

45 % des personnes choisissent d'organiser leurs obsèques à l'avance.

≈ 4 000 prestataires de services funéraires en France.

3 750 € Montant moyen garanti sur l'ensemble des contrats obsèques souscrits.

Source : Fédération Française de l'Assurance (FFA) - 2018

Choisir des garanties adaptées

Trouver la solution qui correspond à votre besoin

Si vous souhaitez :

- constituer un capital qui sera transmis à votre (vos) bénéficiaire(s) dans le cadre fiscal avantageux de l'assurance vie et qui devra être utilisé en priorité pour le financement de vos obsèques.

Notre conseil :

la formule « Prima Capital Obsèques+ ».

- financer et organiser à l'avance vos obsèques pour libérer vos proches.

Notre conseil :

la formule « Prima Volontés Obsèques+ ».

Déterminer le bon niveau de garantie

Pour souscrire le bon niveau de capital, vous devez tenir compte de plusieurs éléments :

- votre volonté de couvrir tout ou partie du financement de vos obsèques,
- la transmission éventuelle d'un capital complémentaire à vos bénéficiaires,
- le financement à minima d'une formule de prestation le cas échéant,
- enfin, vos capacités financières pour adhérer et payer les primes du contrat choisi.

Pourquoi anticiper ses obsèques ?

Préparer ses obsèques n'est pas qu'une question d'âge. C'est aussi apporter à ses proches des réponses qui leur permettront de respecter, le moment venu, vos volontés.

Découvrez les témoignages du public sur ces questions et les avantages d'un contrat obsèques en regardant notre vidéo.



- Connectez-vous
www.ag2ramondiale.fr/anticiper-obseques-video

- Flashez ce QR Code



Anticiper pour ne plus y penser

Prima Capital Obsèques+

Souplesse

- De 1 000 € à 18 400 € de capital.
- Le libre choix du ou des bénéficiaire(s).
- Une adhésion jusqu'à 85 ans⁽¹⁾ sans formalité médicale.

(1) L'âge limite d'adhésion varie en fonction de la périodicité de la prime. Voir conditions en agence.

Simplicité

La durée de paiement qui vous convient :

- prime unique,
- primes temporaires de 5 à 15 ans,
- primes viagères.

Sérénité

- Un capital garanti à vie et sans risque de résiliation.
- Une couverture dès l'adhésion en cas de décès accidentel et dès le 7^e mois quelle que soit la cause du décès.

Fiscalité avantageuse

Bénéficiez des atouts de l'assurance vie :

- capital non imposable,
- capital exonéré des droits de succession⁽²⁾.

(2) Dans les limites fiscales en vigueur et hors prélèvements sociaux. Le capital décès ne fait pas partie de la succession de l'assuré mais une fiscalité spécifique peut être due en fonction de l'âge de l'assuré lors des versements.

Le saviez-vous ?

Le coût moyen des obsèques (avec crémation ou avec inhumation) varie, selon les prestations choisies, de 3 800 à 4 500 euros TTC dans les grandes agglomérations et de 2 500 à 3 700 euros dans les zones rurales.

Source : CPFM - 2019



Rester libre de ses choix

Prima Volontés Obsèques+

La S.A. UDIFE « Le Choix Funéraire »⁽³⁾ s'engage à :

- réaliser les prestations sans solliciter financièrement vos ayants droit,
- s'assurer du bon déroulement de vos obsèques, conformément au contenu détaillé de la formule « Prima Volontés Obsèques+ » choisie.

(3) Notre partenaire, la S.A. UDIFE « Le Choix Funéraire » N° habilitation 18.22.1106 (SIRET : 384 721 619 00060 - RCS Saint Malo), entreprise de pompes funèbres, réalise les prestations de service décrites dans la formule Prima Volontés Obsèques+.

3 formules adaptées à vos volontés et votre budget

	Prestations et services	Montant
Formule Initiale	- Préparation et organisation des obsèques, transport du défunt, cercueil et accessoires, participation aux frais d'inhumation ou de crémation...	3 400 €
Formule Sérénité	- Des prestations supérieures à la Formule Initiale pour le cercueil et la participation aux frais d'inhumation ou de crémation - La mise à disposition d'un salon pendant 48h pour permettre aux proches de se réunir et de se recueillir...	4 100 €
Formule Prestige	- Des prestations plus haut de gamme que la Formule Sérénité - Une participation à l'acquisition d'un caveau et d'un monument...	5 900 €

Le descriptif complet des formules figure en annexe des Dispositions générales.

Quelle que soit la formule de prestations obsèques retenue, « Le Choix Funéraire » s'occupe de tout et s'engage à respecter scrupuleusement vos volontés. À tout moment, vous pouvez modifier les détails de la cérémonie.

Le saviez-vous ?

Dans quel cimetière peut-on être inhumé ?

Vous avez 3 possibilités :

- dans la commune de votre lieu de résidence,
- dans la commune du lieu du décès,
- dans la commune de la sépulture familiale à condition d'être ayant droit.

Comment rédiger la clause bénéficiaire ?

Vous désignez librement le(s) bénéficiaire(s) de votre choix sur le bulletin d'adhésion.

Il est important de bien préciser l'identité du (des) bénéficiaire(s) : (nom(s), prénom(s), date, lieu de naissance et coordonnées) afin qu'en cas de décès, l'assureur informe le(s) bénéficiaire(s) de la désignation effective à son (leur) profit.

Si vous avez consenti à l'acceptation d'un (des) bénéficiaire(s), sa (leur) désignation devient irrévocable.

Il est également recommandé à l'adhérent de modifier la clause bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée.

Accompagner ses proches

Quelle que soit la formule choisie, bénéficiez d'une assistance complète⁽⁴⁾

- La prise en charge du rapatriement du corps.
- Le retour au domicile des proches voyageant avec l'assuré décédé.
- Le transport d'un proche sur le lieu du décès.
- La coordination des obsèques.
- La venue d'une aide ménagère au domicile du défunt.
- La garde des enfants ou des petits-enfants,
- La garde des animaux de compagnie.
- La surveillance du domicile pendant les obsèques.

(4) Hors assistance en cas de paiement en prime unique.

Avec la formule « Prima Volontés Obsèques+ », le Choix Funéraire est à vos côtés

Avant les obsèques

- La mise en relation avec un assistant funéraire pour vous faciliter toutes les démarches.
- La préparation des faire-part.

Le jour des obsèques

- L'organisation complète des obsèques dans les moindres détails.
- La présence d'un maître de cérémonie aux côtés de la famille.

Après les obsèques

- Le conseil et une écoute attentive pour soutenir vos proches.
- La préparation des cartes de remerciement.

Labels d'Excellence



**PRIMA CAPITAL
OBSÈQUES +**
AG2R LA MONDIALE



**PRIMA VOLONTÉS
OBSÈQUES +**
AG2R LA MONDIALE

Les formules **Prima Capital Obsèques+** et **Prima Volontés Obsèques+** de notre contrat Garanties obsèques ont reçu le Label d'Excellence 2023 des Dossiers de l'Épargne. Ce label atteste de la qualité de notre offre et de la confiance que vous pouvez lui accorder.



Notre offre de solutions pour les particuliers et professionnels

J'entre dans la vie active

Couvrir mes dépenses de santé
Me constituer un capital
Assurer mon logement
Préparer ma retraite

J'achète, je vends

Épargner et investir
Assurer mes biens
Assurer mon animal

Je me protège, moi et mes proches

Étendre ma couverture santé
Se constituer et transmettre un patrimoine
Me protéger en cas d'imprévu
Optimiser ma rémunération

Je prépare ma retraite

Me protéger en cas d'imprévu
Me constituer un capital Revenu pour la vie
Conseil carrière et retraite
Simuler le montant de ma retraite

Je suis à la retraite

Couvrir mes dépenses de santé
Transmettre un patrimoine ou mon entreprise
Conseil retraite

Et la dépendance ?

En cas de perte d'autonomie
Me loger
Être écouté et conseillé
S'occuper d'un proche dépendant

Nos conseillers sont là
pour échanger avec vous,
vous écouter et vous accompagner
dans vos choix.

www.ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE
14-16 boulevard Malesherbes
75379 Paris cedex 08

La Mondiale – Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation – Entreprise régie par le code des assurances – Membre d'AG2R LA MONDIALE – Siège social : 32, avenue Emile Zola 59370 Mons-en-Barœul – 775 625 635 RCS Lille Métropole.

